

Sujet : [INTERNET] aire de grand passage

De : jeanlouis chartier <jeanlouischartier@sfr.fr>

Date : 20/03/2024 15:20

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

NON au projet démesuré dicté par la technocratie européenne:

Nous n'avons aucune raison de soutenir avec de l'argent public:

a- Une communauté religieuse (évangéliste).

b- des gens qui ne respectent pas nos lois, pas l'environnement ,ni les mesures d'hygiène et le bien commun.

c- Qui ont choisi ce mode de vie et doivent l'assumer et participer à l'effort collectif.

d- L' emprise de sols cultivables pour la fantaisie de quelques uns et pour quelques semaines par an(qui se transformeront en accueil

permanent), au détriment de la faune et la flore locale.

e- UN projet dont le cout estimé à 1500 000€ alors qu'il n'est pas définitif (Compter plutôt 2500 000€.) , alors que la collectivité aimerait

disposer de trottoirs praticables et non dégradés (ex : rue de Buzay),ainsi que des toilettes publiques.

JL. et Jo. CHARTIER